

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du	Mercredi 8 septembre 2021 Date de convocation : 2 septembre 2021
---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------

Présents : Mmes Emilie CAO, Emilie MOGNO, Hélène MICHELOT, - MM Joël LE HOUARNER, Yannick BOTTECHIA, Thierry COUSSEAU, Roger LEHELLE, Benoît TOUCHAIS

Absent(e)s excusé(e)s : Géraldine FRATTINI, Éric FELLET

Absent :

Secrétaire de séance : Emilie CAO

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal
- Acquisition d'un véhicule pour le transport des repas
- Modification du prix de vente du terrain
- Questions diverses

1. Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal

Après lecture, le compte rendu du dernier conseil municipal du 19 juillet 2021 est adopté.

Vote : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

2. Délibérations

Délibération n° : 2021_0034

Objet : Acquisition d'un véhicule pour le transport des repas

Depuis plusieurs années, notre collectivité s'occupe d'aller chercher les repas pour la commune de Mesterriex et la notre à Sauveterre. Depuis 2020, elle récupère les repas de Dieulivol également et s'occupe de les distribuer aux communes concernées.

La voiture de la commune a donc utilisé une grande partie de la journée et l'employé communal ne peut donc pas la prendre.

Il est devenu primordial d'acquérir un 2^{ème} véhicule uniquement dédié aux portages des repas pour des raisons pratiques et d'hygiènes.

Monsieur le Maire et son 1^{er} adjoint sont allés voir un véhicule d'occasion Peugeot Partner avec coffre isotherme de juillet 2003 avec 145000 km pour le montant de 4 440 € TTC

Monsieur le Maire propose :

- d'acquérir le véhicule pour le montant de 4 440 € TTC

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte l'acquisition de ce véhicule
- Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer et régler tous les documents nécessaires à cet achat
- Dit que les crédits nécessaires sont prévus au budget section investissement opération 87 art 2182

Vote : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n° : 2021_0035**Objet : Modification du prix du terrain parcelle ZD 201**

A la vue de l'étude G2 nécessaire pour effectuer une construction sur la parcelle ZD 201, il est nécessaire de mettre des micro pieu. Cette opération modifie le montant de la construction de 46500 €.

L'acquéreur de la parcelle souhaite que la mairie modifie le prix du terrain afin de pouvoir concrétiser leur projet.

Après en avoir délibéré, le conseil Municipal

- Décide de modifier le prix du terrain
- Baisse le prix de 3 000 € fixant le montant du terrain à 25 000 € au lieu de 28 000 €
- autorise Monsieur le maire à signer tous les documents afférents à cette transaction.

Vote : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

3. Questions diverses

➤ Travaux école

- Le tableau numérique a été posé au mois d'août avec un nouvelle ordinateur fixe.
- L'ouverture sous le préau a été faite. Nous sommes dans l'attente de la porte.
- Création des toilettes sous le préau :
 - Le plaquiste a terminé son intervention.
 - Le plombier a fait les évacuations nécessaires.
 - L'électricité est en attente des finitions du carreleur et du peintre.
 - Le carreleur doit intervenir aux vacances de la toussaint.
- La peinture extérieure sera faite courant septembre octobre et celle coté cours de l'école sera faite aux vacances de la Toussaint.
- La clôture est terminée. Le portail sera repeint de la couleur de la clôture.

➤ Scolarité 2021/2022

- Il y a 42 élèves dans l'école
- Un registre avec les parents à contacter en cas de besoin et les personnes autorisées à récupérer les enfants a été préparé et donné aux personnels de l'école
- Un mot pour la rentrée a été préparé (lecture) et sera distribué
- Un classeur avec grille pour le ménage pour l'école et la cantine va être mis en place

➤ Site internet

Le site internet a avancé mais n'est pas terminé. Il faut encore mettre des photos des bâtiments, du personnel et de la commune.

Il faut préparer une liste informatique avec tous les artisans, agriculteurs, associations, gîte, chambre d'hôtes...

Toutes suggestions sont les bienvenues.

Levée de séance : 22h25